



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 place Jean Jaurès

BP 90109 – 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Subventions aux associations

Affaire suivie par :

Richard TRAN VAN

Tél. : 03.91.83.01.81

richard.tranvan@mairie-heninbeaumont.fr

Hénin-Beaumont, le **06 NOV. 2020**

Objet : Dossier de demande de subvention 2021

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser le dossier (Cerfa n° 12156*05) de demande de subvention pour l'année 2021, que vous devez retourner au service de la Vie associative et au service des Sports avant le 15 décembre 2020.

Ce dossier vous permettra à la fois de préciser vos projets, votre demande de subvention pour l'année 2021 et de justifier l'emploi de la subvention qui vous a été accordée pour l'année 2020 (Cerfa n° 15059*01).

Vous pouvez d'ores et déjà compléter et/ou télécharger ces documents sur le site Internet de la Ville www.heninbeaumont.fr, à la rubrique Vie Associative. Vous y trouverez une notice pour vous accompagner dans votre demande de subvention (Cerfa n° 51781#02), les documents comptables que sont le Compte de Résultat et le Compte Bilan ainsi que le Compte-rendu financier (Cerfa° 15059*01). Vos documents devront être accompagnés de votre dernier rapport d'activité et des comptes approuvés de l'exercice 2020.

Dans un contexte financier contraint, il nous est indispensable de bénéficier d'informations suffisantes, fiables, comparables et claires. C'est pourquoi, je vous invite à compléter scrupuleusement votre dossier. Les services municipaux sont à votre disposition pour vous apporter toute l'aide technique nécessaire à la rédaction de votre demande.

Toutes les demandes de subvention feront l'objet d'une instruction identique en partenariat avec les différentes directions municipales. Les élus, en lien avec les responsables de service, établiront des propositions de subvention examinées, *in fine*, par une commission. Cette phase d'instruction précèdera la séance du Conseil municipal, au cours de laquelle sera proposé le vote des subventions municipales aux associations.

Dans l'attente de la réception de votre dossier et de l'étude de vos projets, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement.



Steeve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont

